

Questions orales

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, le ministre a donné à la Chambre l'assurance que les grèves et autres troubles qui sévissent ne mettent pas en danger la sécurité des passagers des avions commerciaux canadiens. Étant donné les allégations formulées au cours de la fin de semaine, le ministre dirait-il à la Chambre s'il réexamine les mesures prises pour veiller à l'application des règlements du ministère, afin de s'assurer que les lignes aériennes les observent? En outre, afin de rassurer le public et la Chambre, le ministre ferait-il une déclaration dans ce sens d'ici une semaine?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je crois avoir mentionné à la Chambre—et je peux le répéter—que nous suivons de très près l'application des règles de sécurité, surtout en ce qui a trait à Wardair, et que nos inspecteurs s'adonnent continuellement à la vérification. Jusqu'à présent, les envolées de Wardair et les services d'entretien sont entièrement conformes aux normes du ministère.

[Traduction]

M. Mazankowski: Je suis sensible à la réponse du ministre. Mais étant donné les allégations qui ont circulé au cours de la fin de semaine selon lesquelles les transporteurs aériens...

[Note de l'éditeur: A ce moment-là, un bébé se met à pleurer dans les tribunes.]

M. Mazankowski: Je ne m'attendais pas à un tel résultat, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Le bébé veut des bonbons.

M. Mazankowski: Étant donné les allégations qui ont couru durant la fin de semaine et qui concernent tous les transporteurs aériens, dont la Wardair et bien sûr Air Canada, le ministre est-il disposé à entreprendre sur-le-champ la révision de la méthode d'application qu'utilise son ministère?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, avant de revoir les normes de sécurité, je vais vérifier si les faits rapportés sont exacts.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports.

M. l'Orateur: A l'ordre. Que le très honorable député m'excuse, mais le député de St. Catharines invoque le Règlement.

M. Morgan: Monsieur l'Orateur, j'aurais signalé la présence d'un étranger à la Chambre. Je voulais poser une question supplémentaire, mais peut-être cela conviendrait-il plus tard.

* * *

LES GRAINS

L'AFFECTATION DE WAGONS AU TRANSPORT DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler au ministre des Transports une situation grave qui a surgi dans les Prairies. Même si les contingents ont été ouverts dans de nombreuses régions de commercialisation, il n'y a pas de wagons couverts pour transporter le blé. Le ministre voudrait-il s'occuper de cette affaire qui est en train de créer une situa-

[L'hon. M. Marchand.]

tion économique très critique dans toutes les provinces de l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, les chemins de fer travaillent en étroite collaboration avec la Commission canadienne du blé et fournissent des wagons aux points de livraison qui en font la demande. L'ouverture rapide des contingents à l'automne a, certes, provoqué des embouteillages dans certaines zones d'expédition. Il me fait plaisir d'annoncer qu'à l'issue d'une réunion de la Commission canadienne du blé, on me signalait justement que des centaines de wagons s'acheminent vers ces zones d'expédition, de sorte que les embouteillages devraient disparaître sous peu.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que le ministre des Transports pourrait me répondre. Je remercie de sa réponse le ministre de tous les ministères.

M. Baldwin: Mais propre à rien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre va-t-il s'assurer de la collaboration afin que des centaines de wagons puissent se déplacer d'une zone à l'autre dans certaines parties de la Saskatchewan? En certains endroits il n'y a pas eu de wagons depuis la fin de décembre et la situation est grave. Même la propre circonscription du ministre...

Une voix: Quelle est la question?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'essaie d'aider.

• (1430)

LA DIRECTIVE MINISTÉRIELLE QUANT AUX EMBLAVURES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggan): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de l'Agriculture. Lorsqu'il a conseillé aux agriculteurs d'ensemencer 30 millions d'acres de blé, le ministre a-t-il tenu compte des rapports selon lesquels le département de l'agriculture des États-Unis ouvre cette année quelque 15 millions d'acres à cette culture? Le ministre met-il également au point un programme d'entreposage et de transport pour faire face à l'augmentation de production de 50 p. 100 que le ministre doit envisager?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai conseillé aux agriculteurs canadiens et non pas seulement dans l'Ouest du Canada, de produire des grains de tout genre. Je n'ai fixé aucune superficie et vous pouvez le vérifier. Lors des réunions que j'ai eues avec mes homologues provinciaux dans l'Ouest du Canada, nous avons discuté de tous les grains, y compris le colza, tout ce qu'il faut pour nourrir le bétail non seulement de notre pays, mais aussi des nouveaux débouchés que nous avons trouvés au cours des quatre dernières années. Quiconque dit le contraire ne dit pas la vérité.

Des voix: Bravo!

M. Gleave: Il est certain que c'est le ministre de l'Agriculture qui le sait. S'il affirme ne pas l'avoir dit, j'ignore quelles sont les sources de renseignements des journalistes. La Chambre peut-elle présumer que l'on peut mieux se fier aux conseils donnés par le ministre aux agricul-